

Publié le mercredi 4 mars 2009

Organisation du CMA de 2014 - L'Acadie des terres et forêts reçoit l'appui de l'État du Maine

Julie Poulin

L'État du Maine vient de confirmer son appui inconditionnel au projet d'organisation du Congrès mondial acadien (CMA) de 2014 que caresse la région de l'Acadie des terres et forêts.

L'Acadie des terres et forêts comprend tout le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, de même que le comté d'Aroostook, au Maine. Un comité a été formé afin de préparer la candidature de la région en vue du CMA 2014. Les documents doivent être déposés officiellement d'ici au 31 mars prochain, à la Société nationale de l'Acadie.

L'un des membres du comité, Hugues Chiasson, a expliqué que son équipe travaille depuis plusieurs mois à obtenir des appuis. Il considère celui de l'État du Maine comme de la plus haute importance.

En février dernier, la chambre des représentants du Maine, ainsi que le Sénat, ont adopté une résolution à l'unanimité reconnaissant la grande contribution des Acadiens à cet État du nord-est des États-Unis. La résolution approuve inconditionnellement la candidature de L'Acadie des terres et forêts au CMA de 2014.

Pour la directrice général du Conseil d'héritage acadien du Maine, Louise Martin, qui est aussi membre du comité de mise en candidature, la décision de l'État du Maine a une valeur historique. « Normalement, la logistique pour recevoir un tel appui peut nécessiter des années, a-t-elle fait remarquer. En quelques mois seulement, l'État a reconnu de façon officielle l'importante contribution des Acadiens à l'histoire du Maine, et cela depuis plus de 200 ans ».

De son côté, la Chambre des représentants de l'État du Maine se réjouit à la seule idée de tenir un tel événement chez elle. « Ce serait pour la communauté acadienne du Maine l'occasion de se faire connaître de toute la francophonie mondiale », a commenté l'un des membres de la Chambre, Ken Thériault.

L'Acadie des terres et forêts n'est pas seule dans la course à l'organisation du CMA de 2014. Elle doit se mesurer à deux autres régions, soit à la Ville de Québec et la Louisiane, aux États-Unis, qui ont aussi manifesté leur intérêt pour être hôtesses de l'événement. La Baie des Chaleurs en Gaspésie, avait également signifié son intention de se porter candidate, mais elle s'est finalement désistée.

L'annonce officielle de la région sélectionnée par la SNA aura lieu au mois d'août prochain, à l'occasion du quatrième CMA qui se déroulera dans la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick.

Hugues Chiasson croit que l'Acadie des terres et forêts a d'excellentes chances. « Notre région est la seule de l'Acadie sur le plan géopolitique ayant un caractère international qui puisse un jour aspirer à l'organisation du Congrès mondial acadien. Une partie des États-Unis et du Canada ensemble, voilà certainement un aspect de notre candidature qui ressortira énormément », a-t-il affirmé.

Le comité de mise en candidature a récemment embauché une firme locale de consultants afin de l'aider à préparer le document officiel. D'ici au dépôt, il entend mettre les bouchées doubles pour l'étoffer. De plus, monsieur Chiasson a laissé entendre que d'autres appuis de taille seront annoncés sous peu.

Rappelons que de nombreuses municipalités, tant du Nouveau-Brunswick que du Maine, ont embarqué dans l'aventure et confirmé leur contribution financière.

Les principaux partenaires du projet sont le Comité de promotion de l'Acadie des terres et forêts, le Forum des maires du Nord-Ouest et le Conseil d'héritage acadien du Maine. Le CMA se veut un festival de culture acadienne, organisé à tous les cinq ans depuis 1994. Il a pour objectif de rassembler la diaspora acadienne répartie aux quatre coins du monde. Ces retrouvailles donnent lieu à une série de rassemblements familiaux, de conférences et de spectacles qui durent une dizaine de jours. Le premier CMA s'est tenu dans le sud-est de la province, en 1994. Par la suite, il s'est déroulé en Louisiane, aux États-Unis (1999) et au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (2004).



Photo : contribution
Des intervenants qui souhaitent de tout cœur voir l'Acadie des terres et forêts devenir hôtesse du CMA en 2014 : Claude Michaud (comité de mise en candidature), Louise Martin (directrice générale du Conseil d'héritage acadien du Maine), Troy Jackson (sénateur de l'État du Maine); Ken Thériault (membre de la Chambre des représentants de l'État du Maine) et Étienne Deschênes (coordonnateur du projet de mise en candidature).